



Les évolutions de l'emploi salarié dans m2A au 1^{er} semestre 2021

La reprise a lieu,
mais on est loin de la situation antérieure



Sommaire

Les évolutions de l'emploi au 1er semestre dans m2	04
Reprise au 1 ^{er} semestre	04
L'intérim ne rattrape pas les pertes d'emploi des autres secteurs	04
Les évolutions sectorielles détaillées	06
L'industrie	06
La construction	06
Le commerce	07
Les services marchands	08
Les services non marchands	08
<u>Synthèse</u>	09
L'offre d'emploi dans la région mulhousienne	10
Une hausse limitée des DPAE	10
Le nombre de DPAE reste faible dans l'industrie	10
Forte dynamique d'emploi dans la construction	11
Timide reprise dans le commerce	11
Faible reprise dans les services marchands	11
Faible dynamique dans les services non marchands	12
<u>Synthèse</u>	12
La masse salariale versée dans les différents secteurs	11
Reprise au premier semestre	13
La masse salariale de l'intérim remonte peu la pente	13
Faible remontée de la masse salariale dans les services marchands	13
L'industrie retrouve un niveau proche de la «normale»	13
Baisse limitée dans le commerce	14
Les services non marchands dépassent leur niveau de 2019	14
Tout comme la masse salariale du bâtiment	14
<u>Synthèse</u>	15
L'évolution des établissements	14
Des établissements supplémentaires dans les fichiers de l'URSSAF	16
Pas d'accélération des disparitions d'entreprises, mais...	16
Le 3 ^{ème} trimestre 2021 propice aux cessations d'activité	17
Annexes	
Comparaison France - m2A	18
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi	18
Tableau de synthèse détaillé	19

Les sources

Comme d'habitude, les données concernant les emplois et les établissements, issues de l'URSSAF, doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.



Avertissement

A la faveur d'une nouvelle répartition des rôles entre l'URSSAF et la DARES, qui fournit les données concernant le travail intérimaire, les données concernant l'emploi depuis le 1^{er} trimestre 2019 ont été recalées. Par exemple, dans les données livrées en 2021 (en jaune), le nombre d'intérimaires à la fin de l'année 2019 est nettement plus faible (2 329) que celui indiqué dans la livraison de décembre 2020 (4 945 dans la partie bleue du tableau). Il en résulte donc une baisse importante de l'emploi salarié total. Quelle série retenir ? En l'absence d'explications convaincantes et face à des incohérences entre les diverses sources de données disponibles, le choix a été fait, concernant l'intérim, de garder les données livrées à la fin de l'année 2020 et de ne retenir de celles livrées en 2021 que les données des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021.

Les données concernant les effectifs totaux et les effectifs intérimaires présentées dans ce documents sont donc sujettes à caution. Les données concernant les effectifs des grands secteurs d'activité (hors intérim), ne sont pas a priori concernés. Elles ont donc été actualisées avec les données livrées en 2021.

A l'avenir, il conviendra sans doute de prendre acte de la rupture de série et de changer l'année de référence (ici 2015) du calcul des évolutions d'effectifs.

	Données du T2-2021		Données du T4-2020	
	T2-2019	T4-2019	T2-2019	T4-2019
Emploi salarié	86 224	82 702	88 203	86 709
Intérim	5 533	2 329	6 290	4 945
Emploi hors intérim	80 691	80 373	81 913	81 764

A retenir

Pour les trois principaux indicateurs de suivi, une amélioration a lieu au cours du 1^{er} semestre 2021 :

- **Les effectifs salariés** (avec et sans intérim) **remontent la pente. Mais**, hormis dans le secteur de la construction et dans le secteur des services non marchands, où les effectifs sont plus élevés qu'à la fin de l'année 2019, les effectifs restent à un niveau relativement bas, c'est particulièrement le cas pour les services marchands et l'intérim (sous réserve).

- **Les contrats de travail passés (DPAE) repartent à la hausse, mais** là encore sans retrouver leur niveau d'avant crise. Un grand nombre de contrats à durée déterminée courts font particulièrement défaut.

- **La masse salariale versée elle aussi repart à la hausse**, notamment dans les services non marchands et dans la construction voire l'industrie, d'une manière beaucoup plus

mitigée dans les autres secteurs. La masse salariale du 1^{er} semestre 2021 reste inférieure de 5% à celle du premier semestre 2019 (soit 61 M€ de moins)

- En ce qui concerne enfin la démographie d'entreprises, on ne constate **pas de disparitions accélérées d'entreprises, mais** les experts s'attendent à ce que les entreprises fragiles, notamment ayant de 10 à 19 salariés), rencontrent dans les prochains mois des difficultés.

A la confluence de ces données, on constate que l'économie de **la région mulhousienne retrouve une dynamique positive**, ce qui se traduit par un reflux du nombre de demandeurs d'emploi, mais,

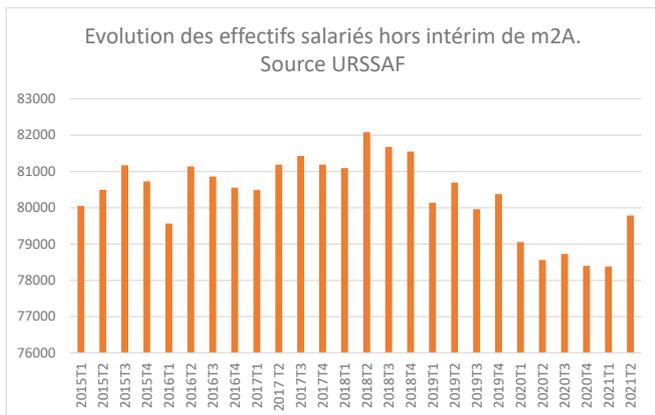
- d'une part, cette **dynamique est largement inférieure à celle constatée en France** ;
- d'autre part, **elle est insuffisante** pour retrouver le niveau d'emploi, de salaire, d'embauches des années antérieures.



Les évolutions de l'emploi dans m2A

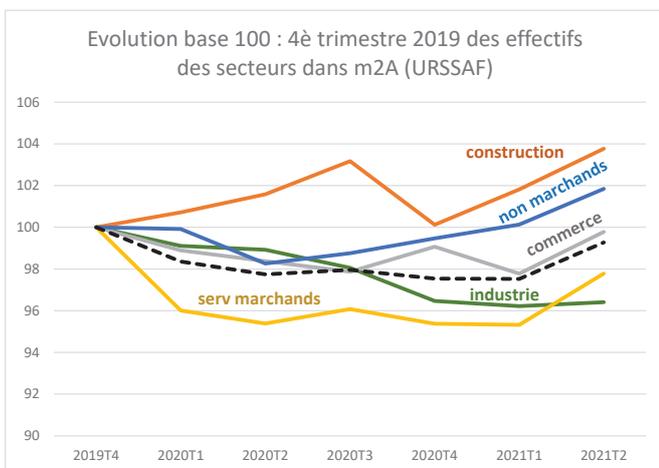
Reprise au 1^{er} semestre 2021

L'emploi (hors intérim), à la fin de l'année 2019, était déjà orienté à la baisse. La crise sanitaire a accentué cette baisse de l'emploi qui a perduré tout au long de l'année 2020, à l'exception d'un rebond au 3^e trimestre qui ne se poursuit pas. Le 1^{er} trimestre 2021 retrouve un niveau d'effectifs salariés faible. **C'est au second trimestre 2021 que les effectifs repartent à la hausse.**



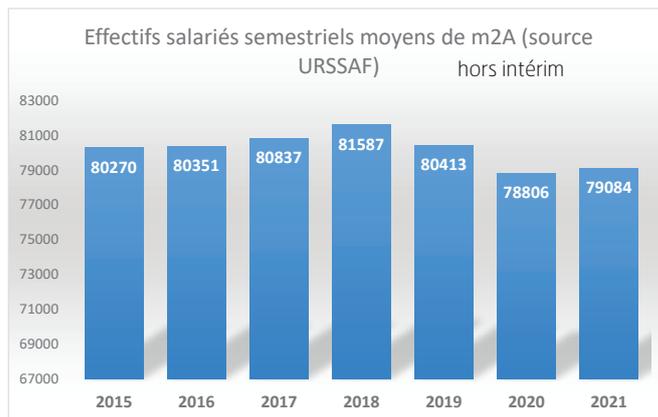
Nota bene : présenter des données hors intérim minimise la reprise de l'économie dans la mesure où celle-ci se manifeste d'abord par une croissance des effectifs intérimaires. Les entreprises n'embauchent de nouveaux salariés que lorsque les perspectives sont favorables sur le moyen et long terme.

Ce rebond est toutefois insuffisant pour retrouver le niveau d'emploi de fin 2019. L'indice en base 100 au 4^{ème} trimestre 2019 est à 99 à la fin du 2nd trimestre 2021 (courbe en pointillés noirs).



Seuls la construction et les services dits «non marchands» ont retrouvé/dépassé leur niveau de fin 2019. Le commerce s'en approche (indice 99,8), mais l'industrie en est loin, tout comme les services marchands malgré une reprise de l'emploi dans ce secteur au 2nd trimestre 2021.

Ces données sont cependant trompeuses, car le 4^{ème} trimestre 2019 était un trimestre relativement mauvais au regard des années précédentes. A titre de comparaison, il est donc préférable de prendre les niveaux d'emploi atteints aux premiers trimestres des années précédentes.



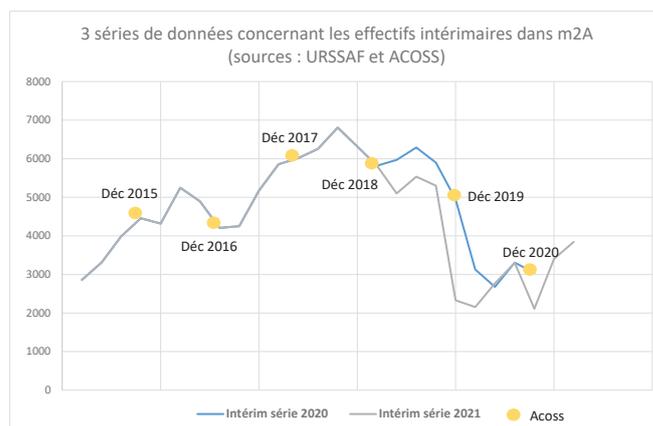
Comparativement aux premiers semestres des années précédentes, il apparaît clairement que **le volume d'emplois croît, mais insuffisamment pour retrouver son niveau antérieur.**

Par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2019, qui était assez «moyen», il manque encore 1300 postes de travail dans les entreprises (hors intérim toujours). L'emploi moyen dans m2A à fin juin 2021 reste inférieur au niveau du 1^{er} semestre 2015, c'est-à-dire au sortir de la crise financière de 2008.

L'intérim ne rattrape pas les pertes d'emploi des autres secteurs

Il faut tout d'abord lever les doutes mentionnés en avertissement page 3.

Chaque trimestre, sont livrées par l'URSSAF les données de l'emploi du trimestre précédent. Ainsi, en avril 2021,





furent reçues les données de décembre 2020. En octobre 2021, les données de juin 2021. Chaque livraison reprend les données actualisées des 8 trimestres précédents. Les effectifs sont généralement corrigés (au gré des contrôles, vérifications...) de quelques unités ou dizaines d'unités.

Dans le cas présents, les corrections ont porté sur plusieurs milliers d'emplois intérimaires.

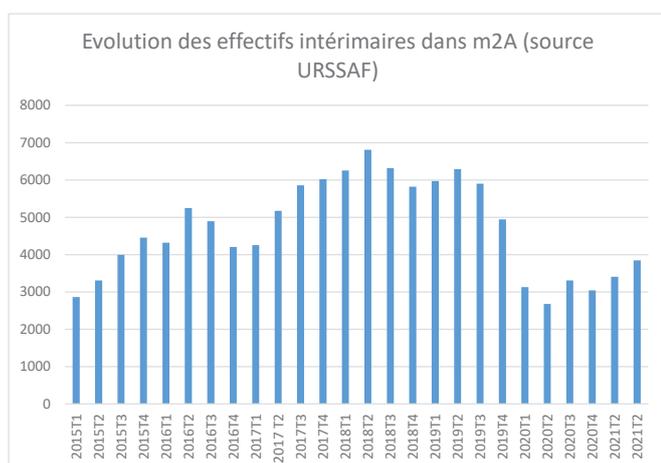
Dans les données de l'année 2020 (reçues donc en avril 2021), en bleu dans le graphique, on a une chute explicable de l'intérim en fin 2019, suivie d'une très forte chute au 1^{er} trimestre 2020, chute due au COVID.

Dans les données reçues concernant les 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2021 (courbe en gris), il apparaît que la chute des effectifs intérimaires au 4^{ème} trimestre 2019 est beaucoup plus forte. La baisse n'aurait pas été de 955 comme dans la série 2020, mais de 2 971 postes par rapport au 3^{ème} trimestre 2019. Cette fois-ci, **ces pertes s'avèrent inexplicables**. Et l'on remarquera que dans cette configuration, les impacts de la crise COVID sur l'emploi intérimaire sont quasi nuls : -175 postes entre la fin 2019 et la fin du 1^{er} trimestre 2020.

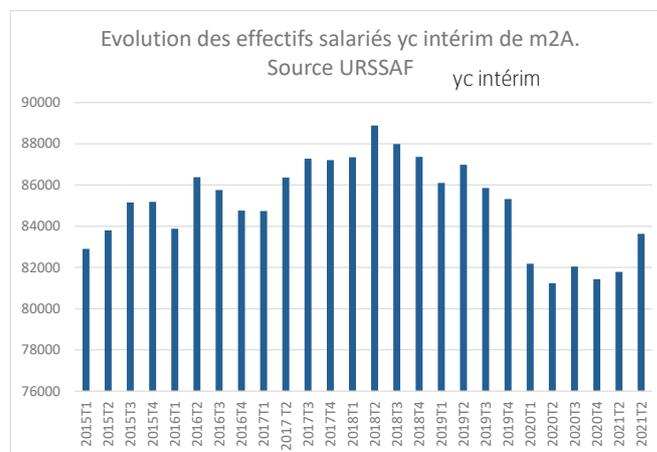
Cela nous a conduit à garder les données de la série 2020, sans les actualiser avec les données fournies au cours de l'année 2021. Ce choix s'appuie, d'une part,

- sur le fait que les données annuelles de l'intérim dans m2A de 2015 à 2020 fournies par l'ACOSS sont très proches des données de la série URSSAF 2020.
- D'autre part, sur le fait que les données de l'URSSAF sur la masse salariale versée par le secteur de l'intérim ne montrent pas un effondrement au 4^{ème} trimestre 2019, mais bien au 1^{er} trimestre 2020
- Enfin, sur le fait que les données du Ministère du travail (DARES) concernant l'intérim dans la zone d'emploi de Mulhouse, suivent la même pente que celles de la série URSSAF 2020. En aucun cas on ne trouve de baisse massive de l'intérim fin 2019.

Pour résumer, nous gardons les données de l'année 2020 et nous ne retenons des données fournies en avril et octobre 2021 que les données des effectifs intérimaires de mars et juin 2021.

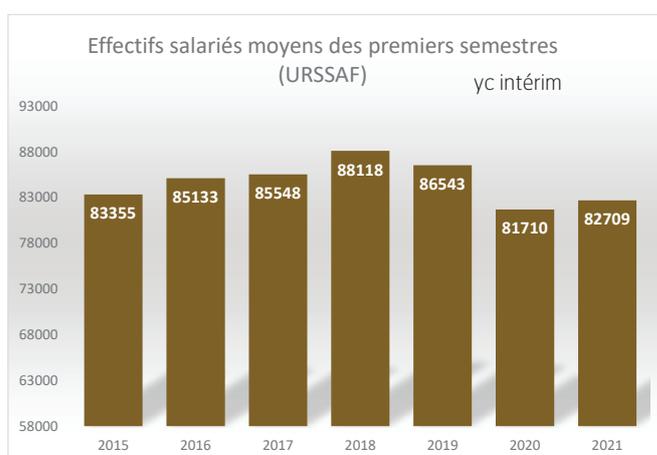


Dans cette configuration, **les effectifs intérimaires sont repartis à la hausse à compter de la fin de l'année 2020**. Par rapport au plus bas, atteint au 2^{ème} trimestre 2020, la croissance des effectifs est de 1165. Mais on reste à la fin juin 2021 bien loin des effectifs intérimaires de la fin 2019. L'écart est de 1100 postes.



Ce qui explique que si l'on raisonne en termes d'emploi salarié total (5 grands secteurs + intérim), l'écart entre la fin 2019 et juin 2021 atteint 1690 postes.

La comparaison avec les effectifs des 1^{er} semestres des années précédentes illustre bien cet écart : l'effectif moyen du 1^{er} semestre 2021 est inférieur à celui de 2015, année de la reprise post crise financière.



Par rapport au 1^{er} semestre 2019, il manque encore 3 800 postes de travail, soit les emplois perdus dans l'industrie, les services marchands, le commerce et l'intérim.

Pour résumer, nonobstant les difficultés méthodologiques rencontrées, **les effectifs salariés de m2A sont repartis à la hausse depuis le 4^{ème} trimestre 2020**.

Cette hausse concerne toutes les activités (y compris intérim) sauf l'industrie.

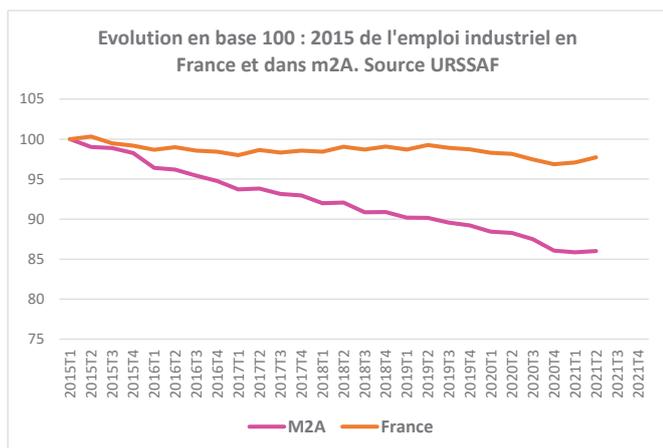
Mais on reste loin des niveaux d'emploi des 1^{er} semestres des années antérieures, l'économie de la région mulhousienne, globalement, n'a pas retrouvé son niveau de fin 2019.



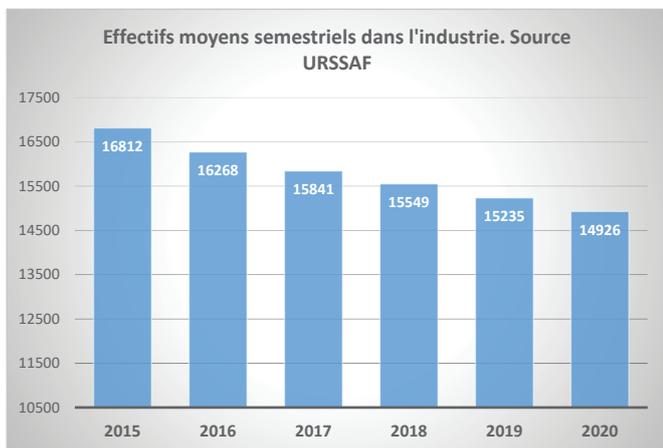
Les évolutions sectorielles détaillées

L'industrie

Les effectifs industriels suivent une tendance baissière depuis 2015. Par rapport à la fin 2019, ils ont été réduits de 540 postes et de 2 360 postes par rapport au début 2015 (soit -14%). Ces variations négatives sont bien plus marquées qu'au niveau national où la baisse par rapport à 2015 n'est que de 3%.



Par rapport aux premiers semestres des années précédentes, le 1^{er} semestre 2021 s'inscrit donc dans la continuité avec, pour la première fois, **moins de 15 000 salariés dans l'industrie**, malgré une légère croissance des effectifs (+30 postes) au 2^{ème} trimestre 2021.



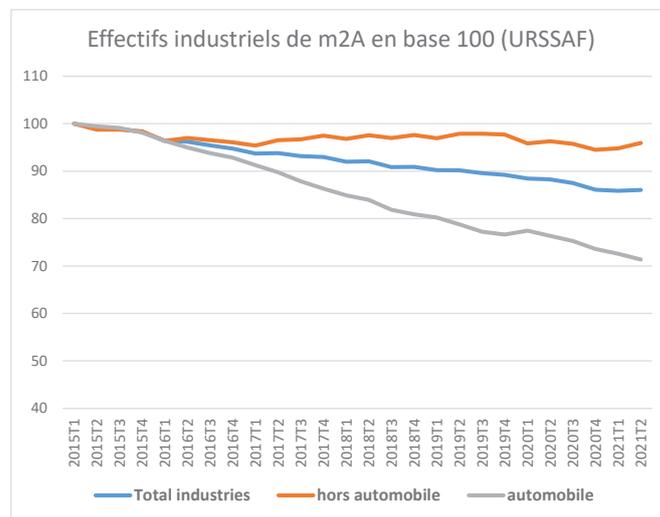
Ces résultats doivent être relativisés dans la mesure où **l'essentiel des pertes d'effectifs est imputable à l'industrie automobile** qui a perdu 360 postes depuis la fin 2019 et 1950 depuis le début 2015.

Cette tendance à la fonte des effectifs est amenée à perdurer sous le coup :

- de recherche de gains de productivité ;
- du passage des véhicules thermiques aux véhicules électriques ;
- de la **fermeture annoncée de la forge sur le site de**

Sausheim, où 1 500 emplois approximativement devraient disparaître à un terme inconnu.

Les perspectives hors industrie automobile sont moins défavorables.



Les activités industrielles hors automobile ne perdent «que» 200 postes par rapport à la fin 2019 et 410 par rapport à 2015. **Hors automobile, la perte d'effectif n'est «que» de 4%**, ce qui est assez proche de la tendance nationale.

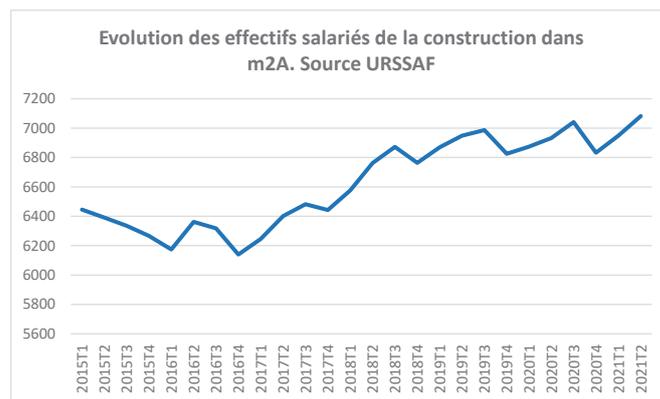
Les pertes d'effectifs concernent essentiellement

- la production et la distribution d'électricité ;
- la fabrication de machines et équipements industriels ;
- la fabrication de produits métalliques.

Les autres activités industrielles ont des effectifs à peu près stables.

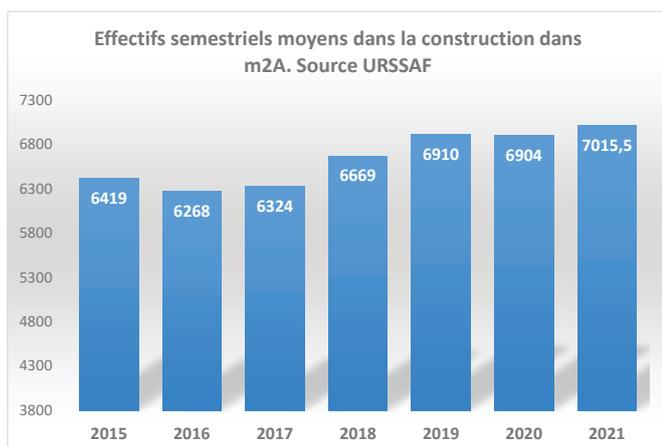
La construction

Ce secteur a eu du mal à sortir de la crise financière de 2018. La reprise de l'emploi n'avait eu lieu qu'en 2017. Mais, depuis lors, **les activités de la construction suivent une tendance haussière** et n'ont quasiment pas été affectées par la crise COVID, avec un gain de 260 postes par rapport au 4^{ème} trimestre 2019.

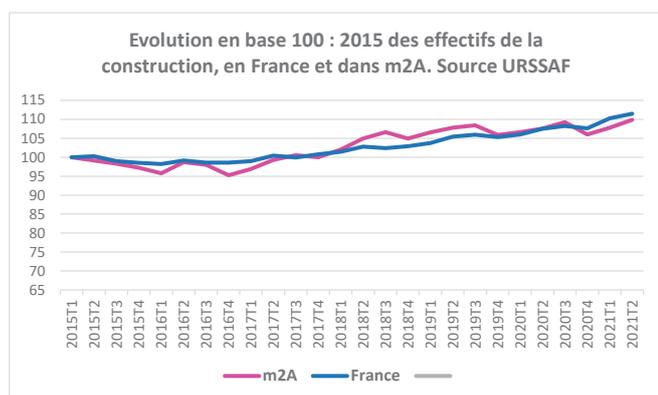




Par rapport aux semestres des années précédentes, les effectifs sont à un niveau supérieur à tous les semestres précédents.

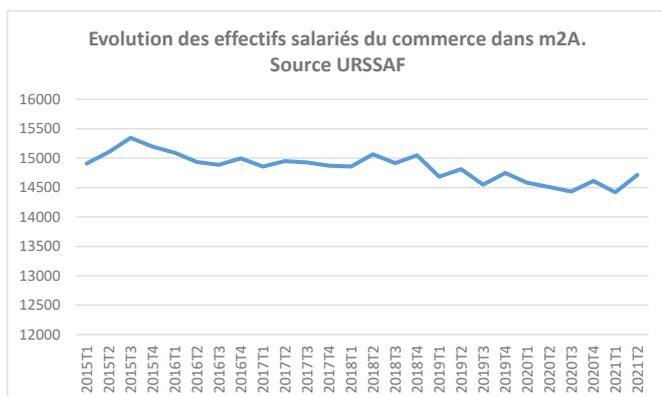


Ces évolutions locales de l'emploi sont très proches des évolutions nationales.

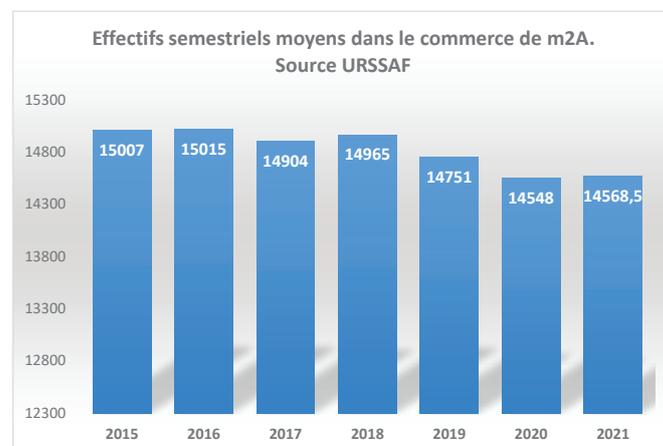


Le commerce

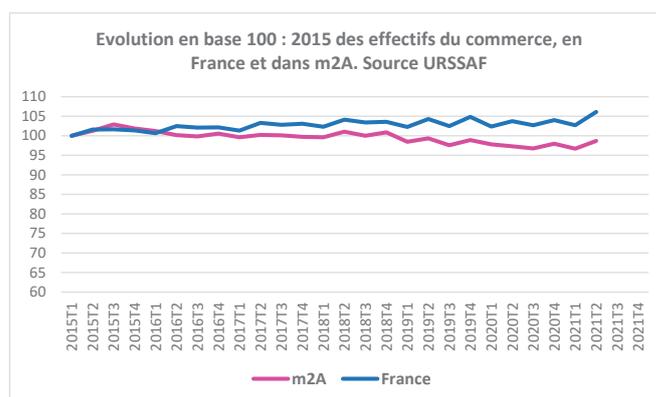
Les activités commerciales ont pâti de la crise COVID avec des pertes d'effectifs au cours des trois 1^{er} trimestres 2020, en lien avec les fermetures administratives des commerces. Une petite reprise a eu lieu au cours du 4^{ème} trimestre 2020 (réouverture) suivie d'une **rechute au cours du 1^{er} trimestre 2021** (second confinement). A cette date, les effectifs ont chuté de 330 postes par rapport à la fin 2019.



Le 2nd trimestre 2021 est orienté à la reprise avec un gain de 300 emplois. Néanmoins, les effectifs du commerce n'ont pas tout à fait retrouvé leur niveau de décembre 2019 (-30 postes) et sont inférieurs aux effectifs des semestres des années précédentes.

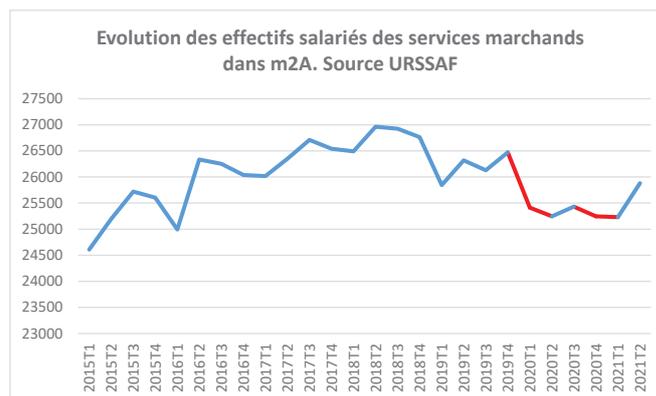


Les dynamiques de l'emploi commercial sont plus faibles que celles constatées en France ce qui s'explique en grande partie par la place de la grande distribution dans m2A qui ne cesse de perdre des effectifs.



Les services marchands

Les effectifs des services principalement marchands sont restés faibles tout au long de l'année 2020. En moyenne, ils se situaient à 1000 postes de moins qu'à la fin de l'année 2019.





Une reprise de l'emploi est manifeste au cours du 2^{ème} trimestre 2021, à l'issue de laquelle **la perte d'effectifs n'est plus de 500 postes par rapport à décembre 2019.**

En pourcentage, les activités les plus concernées par ces baisses d'emploi sont :

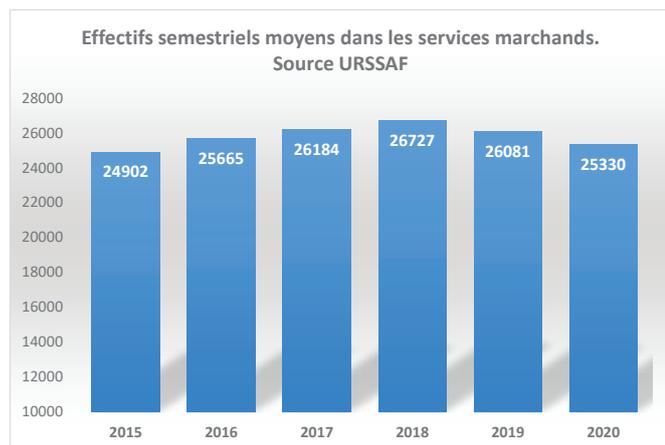
- l'édition et les activités audiovisuelles : -9,6%
- les télécommunications : -15%
- les autres activités scientifiques et techniques : -9%

A elles trois, ces activités accusent au 30 juin 2021 une perte de 165 postes.

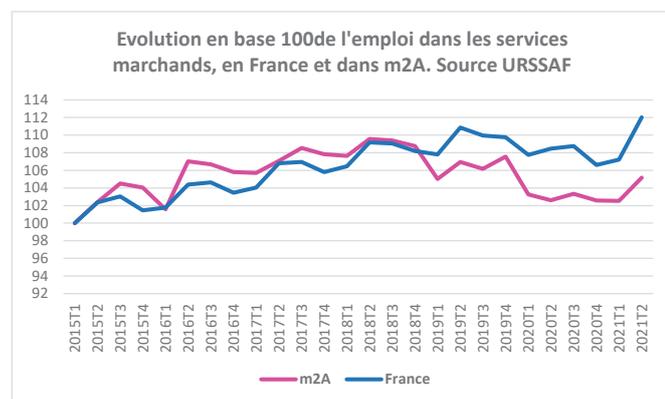
En volume, ce sont les activités de transport-entreposage qui ont perdu le plus d'emploi : -240 postes par rapport à la fin 2019, suivies par les activités de soutien aux entreprises avec -85 postes.

Les activités immobilières gagnent des emplois, les effectifs des activités informatiques et de recherche(développement) sont stables.

La comparaison avec les 1^{er} semestres des années précédentes montre **une perte de 750 postes par rapport au 1^{er} semestre 2019**, lui-même en baisse de 650 postes par rapport au plus haut atteint au 1^{er} semestre 2018.



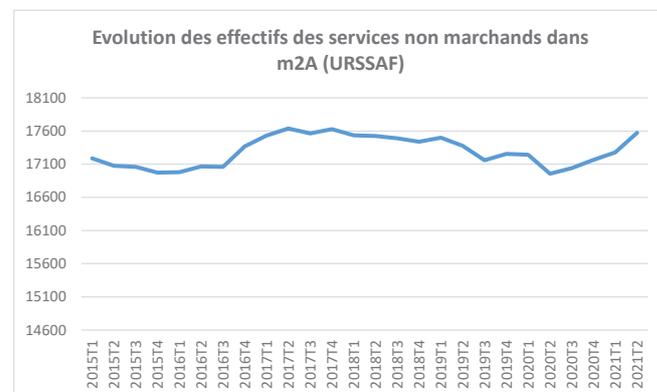
Comparativement à la France, un décalage apparaît en 2019, avec un impact beaucoup plus fort de la crise COVID dans m2A qu'en France. Les pertes d'effectifs y sont de 5% contre 2% en France.



La reprise constatée au 2^{ème} trimestre 2021 est également moins forte localement : +2,6% contre 4,5% en France.

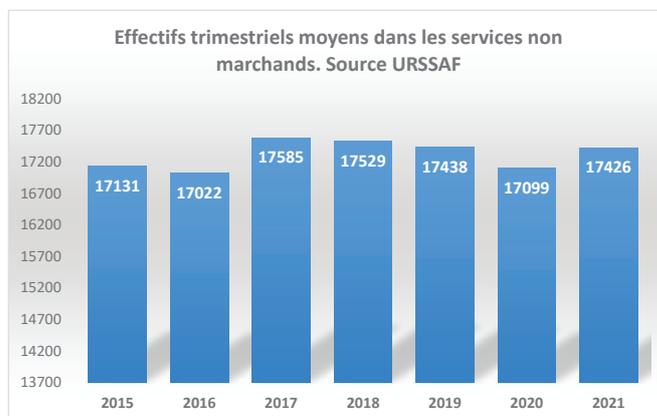
Les services non marchands

Ces activités ont souffert de la crise COVID avec des effectifs en baisse aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2020. Les activités les plus touchées sont les activités récréatives et les «autres services», concernés par les fermetures administratives.

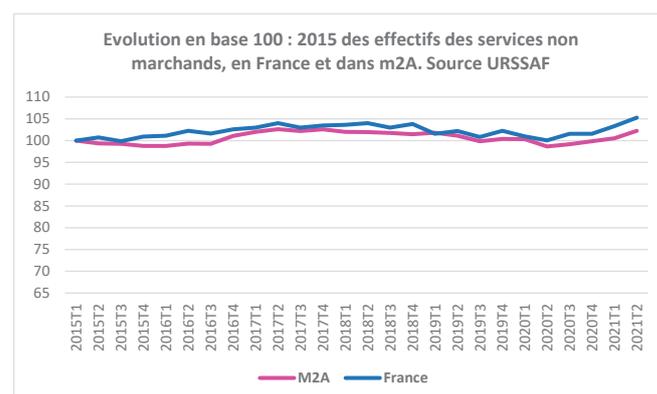


Les effectifs remontent à partir du 2^{ème} semestre 2020. Toutes les activités de ce groupe sont concernées par cette **reprise de l'emploi**, à l'exception des administrations publiques et des «autres services», qui perdent une quarantaine de postes. Les autres activités en gagnent à peu près 370, soit un solde net de +320 postes.

Par rapport aux années précédentes, au 1^{er} semestre 2021 **les effectifs moyens semestriels ont retrouvé leur étiage**, avec un niveau équivalent à ceux atteints avant crise.



La dynamique locale de l'emploi dans ces services «non marchands» est assez proche de celle constatée en France.



Synthèse

Il y a plusieurs manières possibles de prendre la mesure des évolutions de l'emploi post-crise COVID.

Par rapport à la fin de l'année 2020 : un nette reprise

	Effectifs fin 2020	Effectifs juin 2021	Variation	en %
Industrie	14 541	14 532	-9	-0,1
Construction	6 833	7 082	249	3,6
Commerce	14 612	14 716	104	0,7
Services marchands	25 246	25 883	637	2,5
Serv non marchands	17 164	17 574	410	2,4
Intérim	3 039	3 844	805	26,5
TOTAL	81 435	83 631	2 196	2,7

Avec 2 200 emplois de plus qu'à la fin de l'année 2020, on peut dire que la reprise est en cours.

Par rapport à la fin 2019 : une reprise plus modérée.

En effet, les effectifs en juin 2021 sont loin d'avoir rattrapé leur niveau de fin 2019. Le déficit est de 1 690 postes, alors même que l'année 2019 n'avait pas fini sur de bons chiffres d'emploi.

	Effectifs fin 2019	Effectifs juin 2021	Variation	en %
Industrie	15 074	14 532	-542	-3,6
Construction	6 825	7 082	257	3,8
Commerce	14 749	14 716	-33	-0,2
Services marchands	26 469	25 883	-586	-2,2
Serv non marchands	17 256	17 574	318	1,8
Intérim	4 945	3 844	-1 101	-22,3
TOTAL	85 318	83 631	-1 687	-2,0

C'est pourquoi on peut introduire un troisième niveau de comparaison.

Par rapport au niveau d'emploi du 1^{er} semestre 2019.

	Effectifs moyen S1 2019	Effectifs moyens S1 2021	Variation	en %
Industrie	15 235	14 518	-717	-4,7
Construction	6 910	7 016	106	1,5
Commerce	14 751	14 569	-182	-1,2
Services marchands	26 081	25 557	-524	-2,0
Serv non marchands	17 338	17 426	88	0,5
Intérim	6 130	3 625	-2 505	-40,9
TOTAL	86 445	82 711	-3 734	-4,3

Il apparaît alors qu'hormis les secteurs de la construction et des services non marchands, les principaux secteurs d'activités n'ont pas retrouvé un niveau «normal» d'activité.

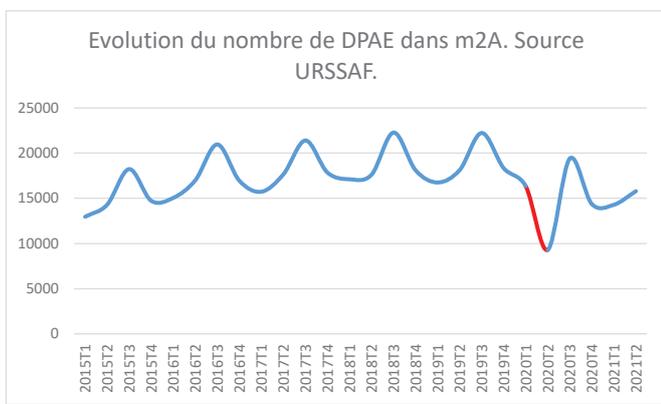
Sont particulièrement concernés les secteurs de l'intérim (mais on a vu que les données sont entachées d'incertitude) et des services marchands. L'industrie ne reviendra pas à son niveau antérieur, puisque l'industrie automobile ne cesse de perdre des emplois, avec de nombreuses suppressions en vue chez Stellantis.



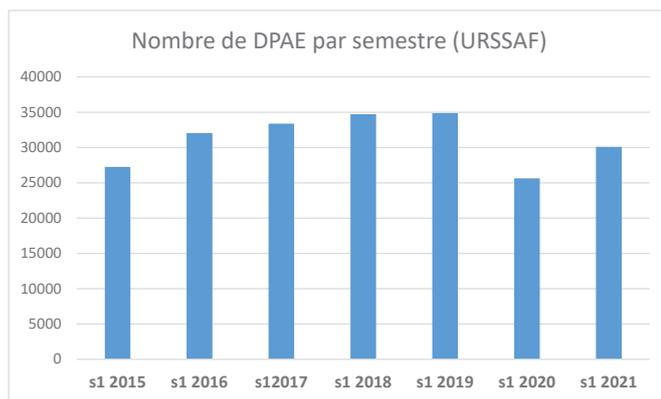
L'offre d'emploi dans la région mulhousienne

Une hausse limitée des DPAE au 1^{er} semestre 2021.

La crise sanitaire s'est logiquement concrétisée par une réduction des offres d'emploi et des contrats de travail signés. Et ce dès le 1^{er} trimestre 2020. Après une forte remontée au 3^{ème} trimestre 2020, le nombre de DPAE est reparti en baisse au 4^{ème}. **Les deux premiers trimestres 2021 voient une remontée du nombre de DPAE, mais encore limitée.**



La comparaison entre les 1^{er} semestres de chaque année montre bien le chemin qui reste à parcourir pour retrouver un niveau d'offre d'emploi similaire à celui des années 2018/2019.



Le nombre de DPAE du 1^{er} semestre 2021 est supérieur de 17% à celui du 1^{er} semestre 2020, mais il reste inférieur de 14% à celui de 2019.

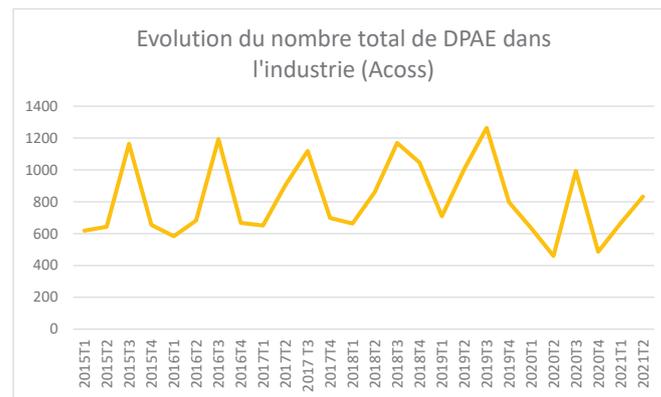
Le fait que tous les secteurs n'aient pas retrouvé leur niveau d'emploi des années antérieures expliquant bien évidemment ce fait.

A savoir

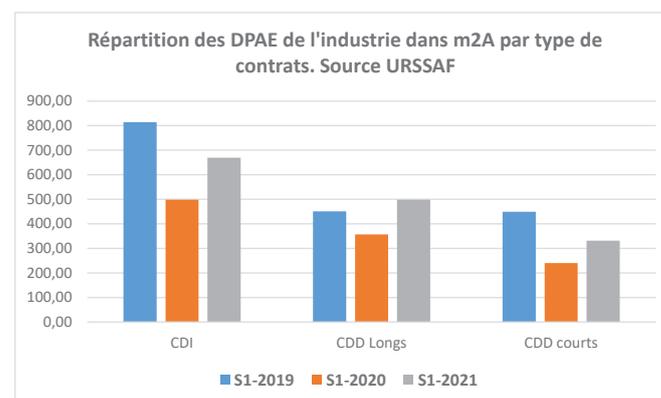
La **Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE)** est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

Le nombre de DPAE reste faible dans l'industrie

Avec 1500 DPAE au 1^{er} semestre 2021, les offres d'emploi remontent fortement par rapport à 2020 avec pratiquement 400 contrats de plus. Mais, par rapport au 1^{er} semestre 2019, il «manque» encore 200 contrats pour retrouver le niveau de 2019.



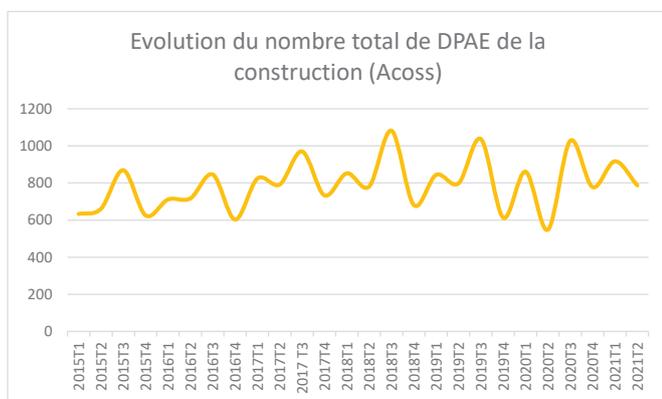
Le nombre de Contrats à durée indéterminée (CDI) et de Contrats à durée déterminée courts (CDDC) reste inférieur à celui du 1^{er} semestre 2019. Seul le nombre de Contrats à durée déterminée longs (CDDL) dépasse le niveau de 2019, ce qui traduit peut-être une forme d'attentisme face à l'incertitude ambiante (pénurie de matière première etc.)



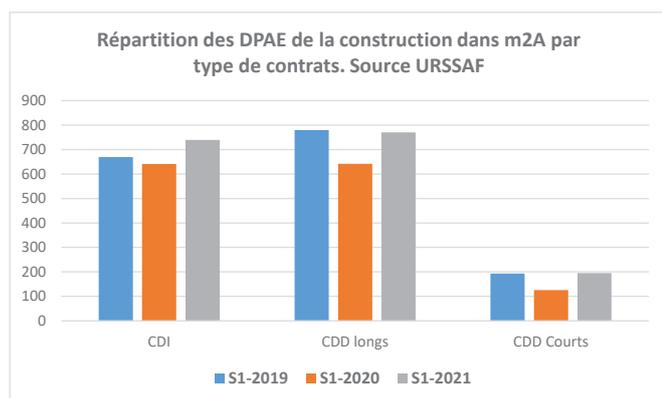


Forte dynamique d'emploi dans la construction

Avec 1 700 DPAE au 1^{er} semestre 2021, les offres d'emploi dépassent celles du 1^{er} semestre 2019 d'à peu près 4%.

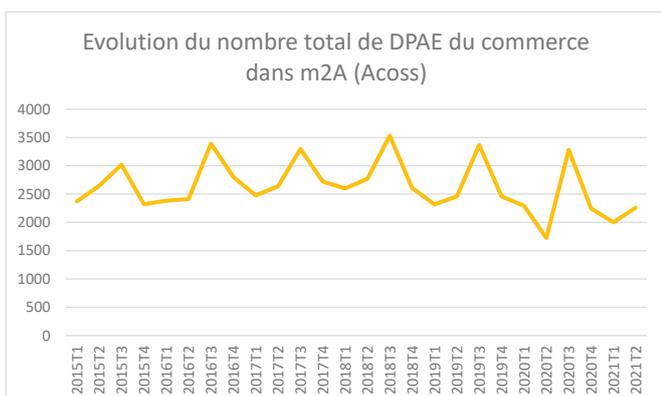


Tous les types de contrats sont concernés par cette remontée. Il y a plus de CDI et de CDDC qu'en 2019 et le nombre de CDDLa, à peu près, retrouvé son niveau de 2019.

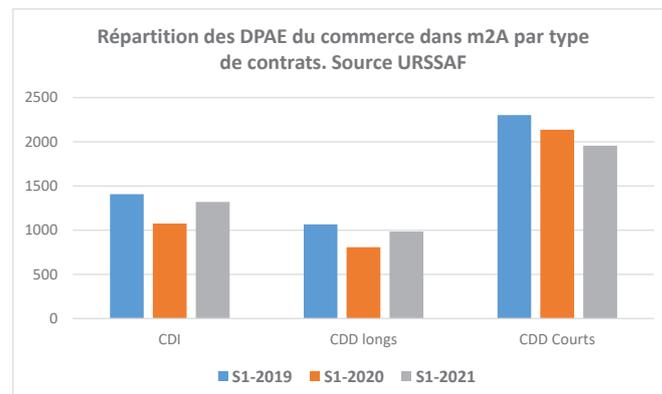


Timide reprise dans le commerce

La croissance du nombre de DPAE au 1^{er} semestre 2021 est relativement faible (+250 contrats) par rapport au 1^{er} semestre 2020, et il manque à peu près 500 contrats pour revenir au niveau de 2019.

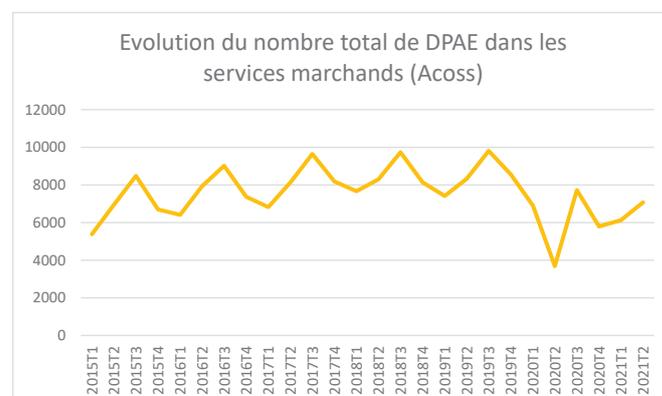


Ce sont les CDDC qui font le plus défaut. Par rapport à 2019, on note une baisse de 350 contrats (soit -15%) alors que la baisse n'est que de 80 postes (soit -7%) pour les CDI et CDDL.

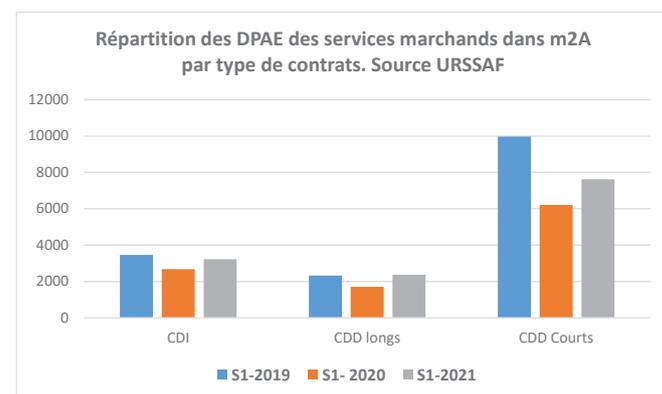


Faible reprise dans les services marchands

Il y a bien une reprise de l'embauche dans les services marchands (+2 600 DPAE par rapport au 1^{er} semestre 2020), mais le niveau d'emploi reste très inférieur au 1^{er} semestre 2019 : -2 500 DPAE. Autrement dit, dans ces services, on est au milieu du gué, avec une baisse de 16% des DPAE par rapport à 2019.



Ce sont là aussi les CDDC qui font le plus défaut (-24% par rapport à 2019) tandis que les CDDL sont légèrement supérieurs à ceux de 2019 et les CDI légèrement inférieurs (-7%).





Faible dynamique dans les services non marchands

Comme dans les services marchands, on est au milieu du gué : 900 DPAE de plus ont été déclarée au 1^{er} semestre 2021 par rapport à 2020, mais il manque toujours 1 500 contrats par rapport à 2019.

Ce sont également le CDDC qui font le plus défaut (-24% soit -1900 contrats) alors que les CDI et CDDL ont dépassé leur niveau de 2019 avec 300 contrats supplémentaires par rapport à 2019.

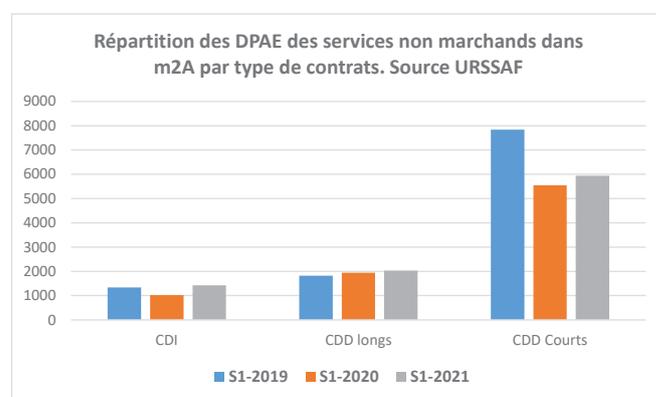
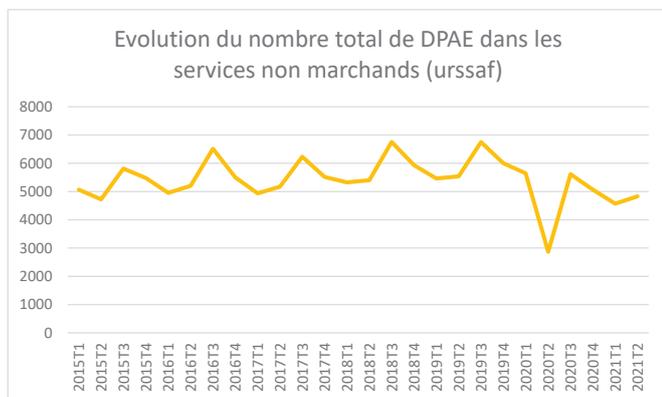


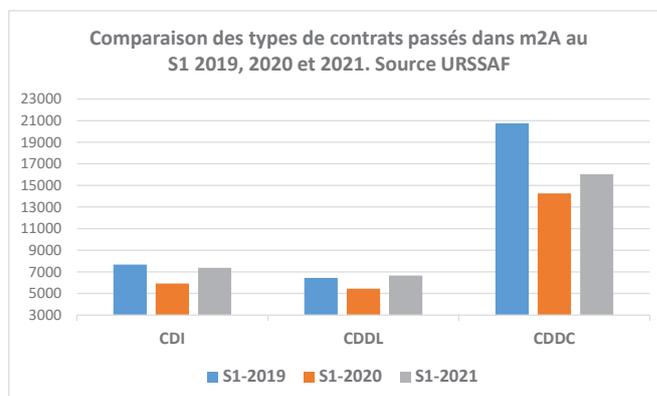
Tableau de synthèse

Evolution du nombre de DPAE par secteur entre 2019 et 2021

	Evol du nb de CDI S1-2019 / S1-2021	Evol du nb de CDDL S1-2019 / S1-2021	Evol du nb de CDDC S1-2019 / S1-2021	Evol du nb de DPAE S1-2019 / S1 2021
Industrie	-145	+47	-118	-216
Construction	+70	-10	+2	+62
Commerce	-88	-80	-346	-514
Services marchands	-234	+57	-2357	-2534
Serv non marchands	+91	+209	-1898	-1598
Ensemble	-306	+223	-4717	-4800
soit en %	-23%	+3.5%	-23%	-14%

Il y a **une reprise des embauches**, plus ou moins marquée selon les secteurs, au cours du 1^{er} semestre 2021, mais le nombre d'embauches au cours du semestre est encore très loin de celui du 1^{er} semestre 2019 : il manque 4 800 contrats de travail pour y parvenir.

Les CDI sont en repli marqué, de même que les CDDC, seuls les CDDL ont vu leur nombre dépasser celui de 2019.

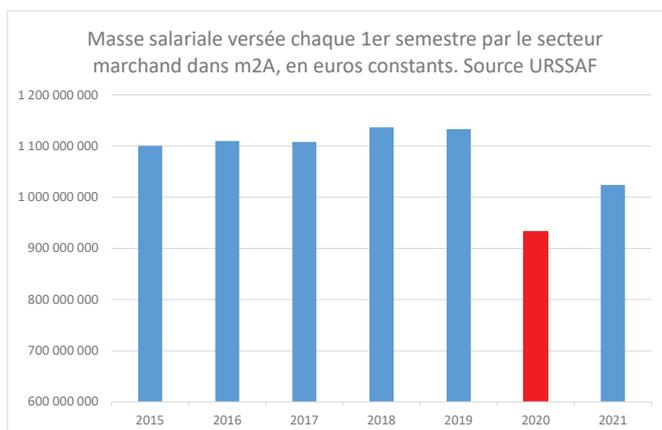




La masse salariale versée par les différents secteurs, dans m2A

Reprise au premier semestre

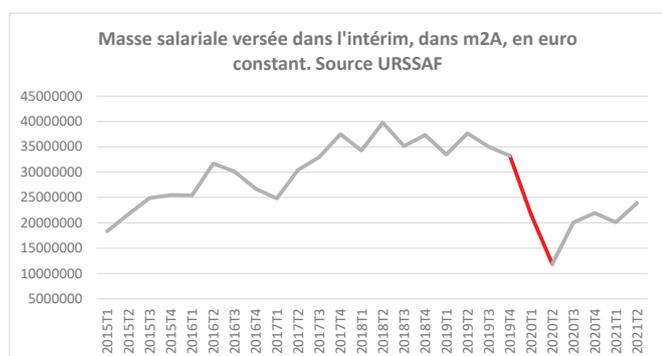
On assiste au cours du 1^{er} semestre 2021 à une franche remontée de la masse salariale versée dans m2A, comparativement au premier semestre 2020¹.



Toutefois, le montant versé est loin de retrouver son niveau ante COVID. La masse salariale versée (en euro courant) au 1^{er} semestre 2021 est supérieure de 108M€ à celle du 1^{er} semestre 2020, mais elle reste inférieure de 61M€ à celle du 1^{er} semestre 2019. Cela s'explique bien sûr par le fait que certaines activités n'ont pas retrouvé leur niveau d'emploi antérieur.

La masse salariale de l'intérim remonte peu la pente

La situation s'améliore depuis le second semestre 2020, mais la masse salariale versée reste très inférieure à son niveau antérieur.

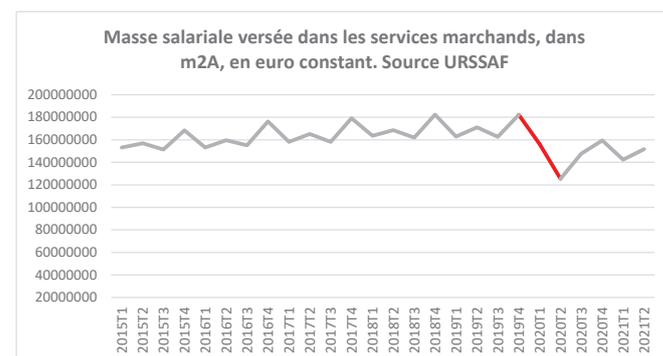


Plus précisément, en euro courant, la masse salariale du 1^{er} semestre 2021 est supérieur de 11 M€ à celle de 2020, mais inférieure de 26 M€ à celle de 2019.

L'industrie automobile étant le principal client de l'intérim, il ne faut sans doute pas s'attendre à une remontée rapide des effectifs et de la masse salariale dans cette branche.

Faible remontée de la masse salariale dans les services marchands

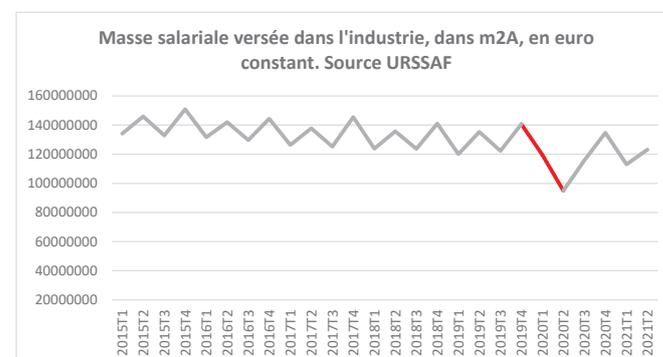
Le constat est le même dans les services marchands. La masse salariale versée au 1^{er} semestre 2021 est supérieure de 16,7 M€ à celle de 2020, mais reste «déficitaire» de 26M€ par rapport à celle de 2019.



La mise à l'arrêt de certaines activités comme l'hôtellerie-restauration pendant le 1^{er} semestre explique en grande partie cet écart, qui devrait se résorber au cours du 2nd semestre 2021

L'industrie retrouve un niveau proche de la «normale»

L'avantage de l'industrie est d'avoir des emplois beaucoup plus stables (moins de CDDC) et de verser des salaires bien plus importants que dans les autres secteurs. Toute variation des effectifs se traduit donc par une variation de masse salariale importante.



1) Dans les graphiques, la masse salariale a été déflatée à l'aide de l'indice du coût du travail, salaire seul, publié chaque trimestre par l'INSEE. Cela permet de neutraliser les variations liées à des augmentations de salaire, pour faire apparaître les effets de volume.

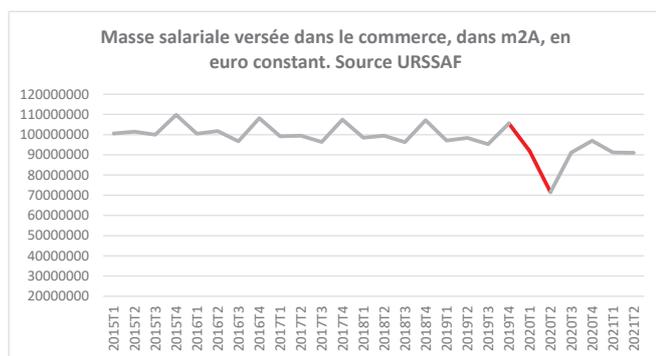


Le graphique montre bien comment la masse salariale versée dans l'industrie s'inscrit en longue période sur une pente descendante, liée à la baisse des effectifs.

Le 1^{er} semestre 2021 voit la masse salariale remonter fortement (+24 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2020), mais elle ne retrouve pas son niveau de 2019 avec un «manque» de 12 M€. Mais, compte tenu de la baisse tendancielle des effectifs, la masse salariale ne retrouvera sans doute pas son niveau antérieur.

Baisse limitée dans le commerce

La masse salariale versée dans m2A par les activités de commerce a fortement augmenté au 1^{er} semestre 2021, par rapport au 1^{er} semestre 2020. (+23 M€)

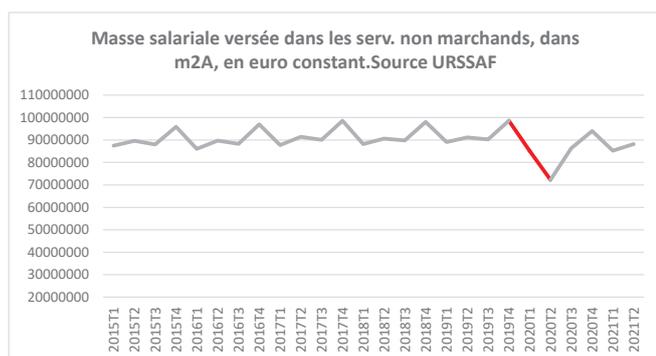


Mais ces activités n'ont pas totalement retrouvé leur niveau antérieur, il «manque» 5 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2019. Par ailleurs, on remarque que, comme l'industrie, la masse salariale est orientée à la baisse dans le temps, le secteur perdant des effectifs, notamment dans la grande distribution. Il est donc là aussi probable que le niveau de masse salariale ne retrouve pas son niveau antérieur.

Les services non marchands dépassent leur niveau de 2019

L'année 2020 n'avait vu qu'une faible baisse de la masse salariale dans ces activités. Ce qui s'expliquait de plusieurs manières.

- D'une part, par des salaires faibles dans la plupart des activités de ce secteur (surtout dans les activités récréatives qui ont perdu le plus d'emplois) ;
- d'autre part, par le fait que les baisses d'emploi des

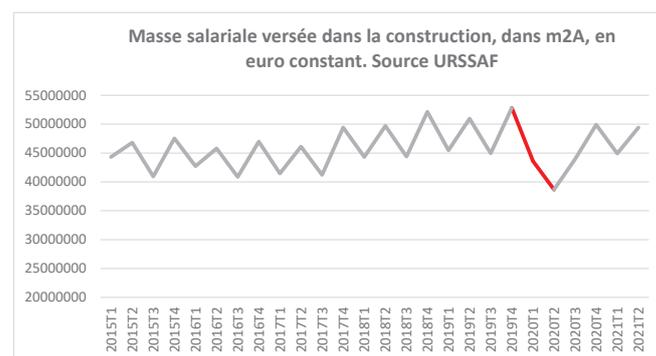


activités récréatives ont été en partie compensées par des hausses d'emploi dans les activités de santé.

En euros courants, la masse salariale versée par les services non marchands a augmenté de 19,5 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2020 et elle dépasse de 4 M€ la masse salariale du 1^{er} semestre 2019.

Tout comme la masse salariale du bâtiment

La croissance des effectifs dans le secteur du bâtiment se traduit par une croissance forte de la masse salariale versée, qui dépasse de 1,7M€ la masse salariale versée au 1^{er} semestre 2019.



Tableaux de synthèse

Evolution de la masse salariale versée dans m2A par secteur (€ courant)

	S1-2019	S1-2020	S1-2021	var 2020/2021	var 2021/2019
Intérim	72 737 515	35 112 687	46 100 455	10 987 768	-26 637 060
Services marchands	355 728 935	315 879 958	332 724 569	16 844 611	-23 004 366
Industrie	276 729 145	240 379 613	264 624 250	24 244 637	-12 104 895
Commerce	210 567 523	182 192 891	205 358 109	23 165 218	-5 209 414
Autres services	191 989 828	176 698 598	196 215 632	19 517 034	4 225 804
Construction	105 300 824	93 547 442	106 973 802	13 426 360	1 672 978
	1 213 053 770	1 043 811 189	1 151 996 817	108 185 628	-61 056 953

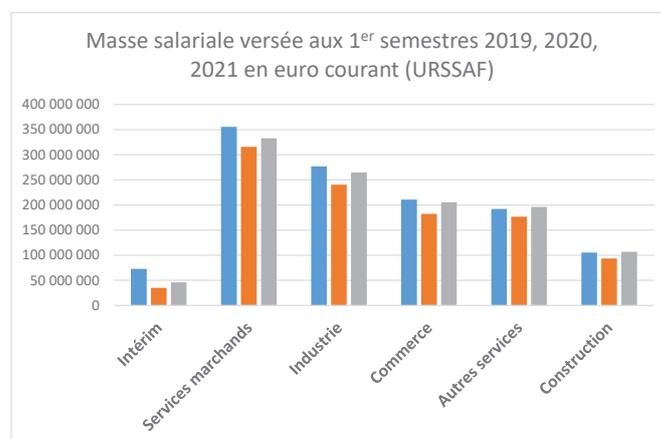
En volume, les plus fortes baisses de masse salariale concernent les secteurs de l'intérim et des services marchands, suivis par l'industrie.

Comparativement au 1^{er} semestre 2020, la reprise est sensible dans tous les secteurs.

Néanmoins, par rapport au niveau de 2019, seuls les «autres services» (principalement non marchands) et la construction sont revenus à un niveau pré-crise sanitaire.

L'intérim accuse une baisse de 36%, les services marchands de 6,5 et l'industrie de 4,4%

Au final, toujours par rapport à 2019, la masse salariale du 1^{er} semestre 2021 reste inférieure de 5% à celle du 1^{er} semestre 2019, mais cette baisse est sans commune mesure avec celle du 1^{er} semestre 2020 où elle atteignait 14%.



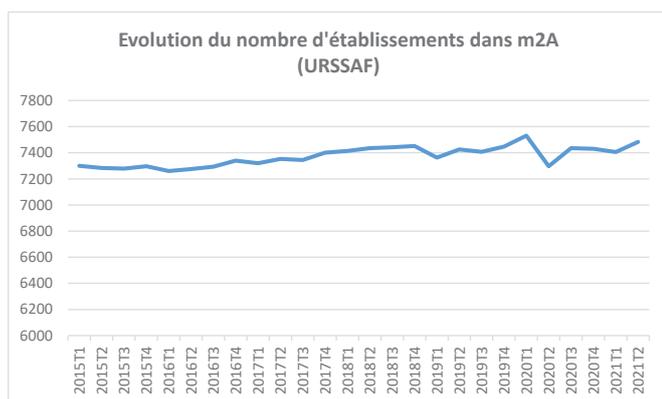


L'évolution des établissements dans la région mulhousienne

Nous ne disposons pas d'indicateurs permettant de suivre finement le nombre d'établissements actifs dans l'agglomération mulhousienne¹. Les données partielles dont nous disposons semblent indiquer qu'il n'y a pas pour l'heure, de perte massive d'établissements.

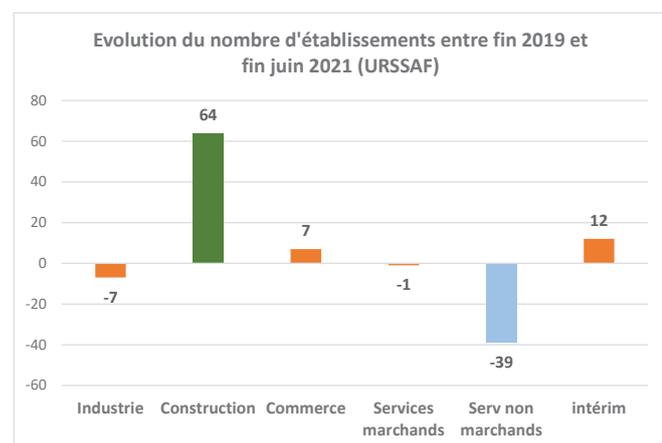
Des établissements supplémentaires dans les fichiers URSSAF

L'URSSAF comptabilise 36 établissements de plus, en fin juin 2021, par rapport à la fin décembre 2019. La crise COVID ne s'est donc pas concrétisée par des défaillances importantes d'entreprises, pour le moment du moins.



Deux secteurs retiennent l'attention.

- D'une part, la construction qui n'a pas eu à souffrir de la crise, dont les effectifs ont crû, tout comme le nombre d'établissements.
- D'autre part, les services non marchands qui au contraire, même s'ils ont retrouvé un niveau d'effectifs honorable, a



connu des pertes d'entreprises. Paradoxalement, ce sont les activités de santé humaine qui ont perdu le plus (25) d'établissements, les autres activités non marchandes n'ayant perdu chacune qu'une ou deux entreprises.

SI, dans l'ensemble, le nombre d'entreprises est stable dans le secteur des services marchands, des recompositions y ont eu lieu.

- Les activités financières et d'assurance et de soutien aux entreprises ont perdu des entreprises (respectivement -15 et -27).
- Au contraire, les activités immobilières et scientifiques et techniques ont gagné des entreprises (respectivement +14 et +19).
- Les autres activités de ce groupe ayant en plus ou en moins un ou deux établissements.

Pas d'accélération des disparitions d'entreprises, mais...

Néanmoins, il conviendra de continuer à suivre cet indicateur car le cabinet Altares², spécialisé dans le suivi des défaillances d'entreprises, relève le caractère paradoxal de la période où le taux de défaillance n'a jamais été aussi faible depuis 1987. Le cabinet relevait, en 2020, 20 000 procédures de moins qu'en 2019.

Mais il alertait sur le fait que des entreprises «fantômes» existent, qui ont évité la défaillance grâce aux mesures de soutien. Lors de la fin de ces mesures, lors du remboursement des prêt garantis par l'Etat par exemple, ou lorsque l'URSSAF reprendra ses assignations, le nombre de défaillances pourrait monter en flèche.

De plus, au 1^{er} trimestre 2021, Altares constatait que 79% des jugements menaient directement à la liquidation de l'entreprise, sans passer par la recherche d'un plan de continuation d'activité. Etaient particulièrement concernées les petites entreprises de moins de cinq salariés. Le cabinet prévoyait une forte remontée des défaillances dans les mois à venir.

Ce qui est confirmé dans la dernière livraison du cabinet qui note que «des signaux de fragilisation émergent pour les PME de 10 à 19 salariés qui étaient encore épargnées

1) Les données de l'URSSAF ne concernent que les établissements employeurs

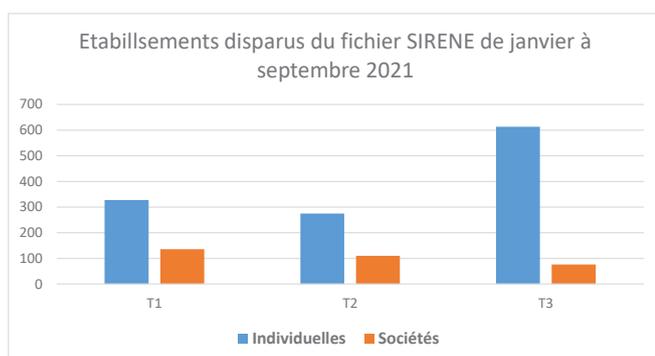
2) Altares, Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France. Trimestre 4 et bilan 2020, janvier 2021.

Altares, Étude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France au 3^{ème} trimestre 2021

au 2^e trimestre 2021 : elles observent une augmentation de 30% des redressements judiciaires.» Tout particulièrement, «l'industrie manufacturière et le transport routier de fret, présentent des signes de fragilité». «Leurs tensions sont exacerbées par les difficultés d'approvisionnements, de recrutement et la reprise rapide qui alourdit les besoins de fonds de roulement. Un clivage s'opère donc entre les entreprises qui terminent 2021 avec un niveau de trésorerie solide, au prix d'un endettement parfois fort, et les entreprises qui manquent déjà de cash pour financer la reprise.»

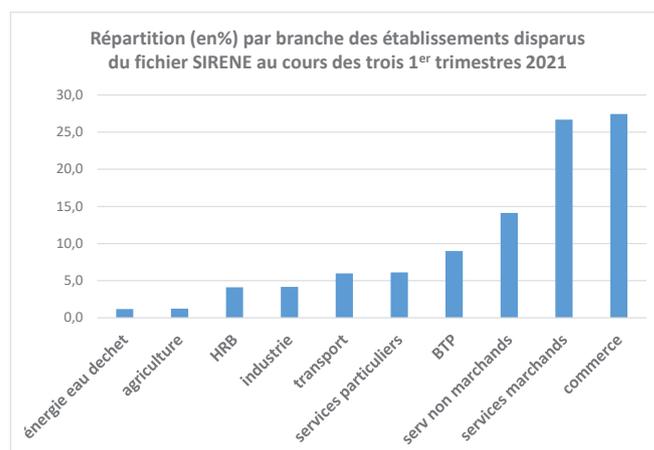
Le 3^{ème} trimestre 2021 propice aux cessations d'activité des entreprises individuelles

Le suivi des entreprises réalisé à partir du fichier SIRENE¹ fait apparaître, au 3^{ème} trimestre 2021, une augmentation des disparitions d'entreprises, tout comme d'ailleurs une baisse des créations d'entreprises. Le caractère estival du trimestre devant sans doute expliquer ces tendances.



Néanmoins, ces disparitions d'établissements ne devraient pas avoir d'impacts forts dans la mesure où il s'agit à 64% d'entreprises individuelles. Ces disparitions étant par ailleurs compensées par un nombre supérieur de créations d'établissements et d'entreprises.

De plus, il y a relativement peu d'établissements employeurs parmi les établissements disparus du fichier. Sur les 1 537 établissements concernés, seuls 160 étaient employeurs.



Il est vrai que pour beaucoup d'établissements, l'INSEE ne fournit pas de renseignements concernant les effectifs. Dans les faits il s'agit le plus souvent d'établissements récents ou non employeurs. Parmi les établissements employeurs, on ne décompte que trois établissements de 20 à 49 salariés et aucun établissement de taille plus importante.

Pour finir, comme au cours de l'année 2020, deux branches sont particulièrement concernées par ces cessations d'activité : le commerce et les services marchands

1) Ce suivi a une valeur indicative, permet de pointer des grandes tendances. Malgré l'attention apportée, il est possible que des entreprises apparaissent comme disparues alors qu'elles n'ont fait que changer de nom ou de statut. Ce qui peut gonfler le nombre d'entreprises disparues et d'entreprises créées.



Evolution des effectifs : comparaison France-m2A

Evolution en % entre fin décembre 2019 et fin juin 2021
(source : URSSAF)

	France	m2A
Construction	5,8	3,8
Serv non marchands	2,9	1,8
Commerce	1,2	-0,2
Serv marchands	2,1	-2,2
Industrie	-1	-3,6
total 5 secteurs	1,9	-0,7
Intérim	1,4	-22,3
Total yc intérim	1,8	-2

En France, hormis l'industrie, les effectifs salariés des secteurs sont, en juin 2021, légèrement supérieurs à ceux de décembre 2019.

Dans m2A, seuls deux secteurs sont dans ce cas : la construction et les services non marchands et encore, faut-il noter que leur progression est plus faible qu'en France.

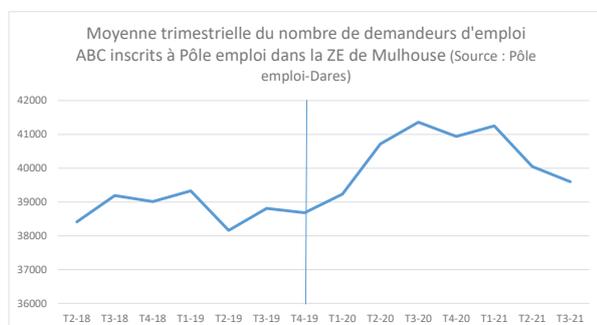
Alors que les évolutions des effectifs du commerce et des services marchands sont positives en France, elles restent négatives dans m2A, tout particulièrement dans les services marchands.

Dans l'industrie, les pertes d'effectifs sont beaucoup plus importantes dans m2A qu'en France, mais on a vu que cette situation est essentiellement imputable à l'industrie automobile.

Enfin, vient le cas de l'intérim qui ne redémarre que difficilement dans m2A. Mais les données mobilisées sont sujettes à caution.

Si on retenait les données actualisées de l'URSSAF, en neutralisant l'intérim qui pose problème, les grandes tendances ne changeraient pas : l'emploi salarié privé aurait augmenté de 1,9% en France et reculé de 0,7% dans m2A.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi



Le nombre de demandeurs d'emploi augmente fortement à compter du 2^{ème} trimestre 2020 et se maintient à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année. Il reflue fortement au cours des 3 trimestres 2021. Le taux de chômage dans la ZE de Mulhouse se situe autour des 9%

Globalement, dans **l'industrie les effectifs sont à peu près stabilisés au 1^{er} semestre 2021**. Par rapport à la fin 2019, la baisse du nombre de postes de travail est au 2/3 due à l'industrie automobile.

La construction connaît une croissance quasi-continue de ses effectifs, qui, fin juin 2021 sont supérieurs à ceux de fin 2019.

Le commerce se rattrape bien au 2^{ème} trimestre 2021 et a quasiment retrouvé son niveau de fin 2019.

Dans les services marchands la situation de l'emploi s'améliore au 2^{ème} trimestre 2021 avec une forte reprise de hôtellerie-restauration et des services de soutien aux entreprises notamment. Globalement, le niveau d'emploi est plus faible qu'en fin 2019, en grande partie à cause des pertes d'emploi dans le transport-entreposage

L'intérim recrée de l'emploi au 1^{er} semestre 2021, mais on est très loin du niveau de 2019

Dans les services non marchands (ou collectifs), l'emploi est orienté à la hausse et les effectifs fin juin 2021 dépassent ceux de janvier 2019

Evolution trimestrielle des effectifs salariés des différentes branches d'activité dans m2A. Données URSSAF.

Activités détaillées	var T1 2020	var T2 2020	var T3 2020	var T4 2020	var T1 2021	var T2 2021	Solde 2019/21
BZ Industries extractives	-2	0	-4	0	-2	-1	-9
CA Industries agro-alimentaires	-134	78	-8	-83	33	89	-25
CB Habillement, textile et cuir	1	-3	-4	2	1	3	0
CC Bois et papier	10	-4	3	-3	-2	-3	1
CE Industrie chimique	-9	5	0	-4	14	4	10
CF Industrie pharmaceutique	0	0	-1	0	0	0	-1
CG Industrie des plastiques et prod non minéraux	-8	10	-3	-35	18	18	0
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-10	-12	1	-16	8	-1	-30
CI Fab produits informat, électron et optiques	-9	0	-5	2	1	-1	-12
CJ Fabrication d'équipements électriques	-4	-1	1	-2	5	-39	-40
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-2	-9	-15	12	3	7	-4
CL Fabrication de matériels de transport	56	-74	-76	-113	-69	-83	-359
CM Industrie du meuble, répa et instal de machines	-2	-5	-6	-10	-21	11	-33
DZ Prod distri d'électricité, gaz, vapeur et air cond	-19	-5	-11	3	-20	-3	-55
EZ Prod distri eau, assainist, déchets dépollution	-2	-9	-3	8	-6	27	15
Total industries	-134	-29	-131	-239	-37	28	-542
Construction	49	59	108	-208	116	133	257
Commerce, rép autos et moto	-164	-75	-75	177	-191	295	-33
HZ Transports et entreposage	-391	43	2	160	-33	-21	-240
IZ Hébergement et restauration	-206	-42	65	-241	-46	420	-50
JA Edition et audiovisuel	-14	-8	-6	3	-27	-1	-53
JB Télécommunications	-13	-14	-5	-9	-5	2	-44
JC Activités informatiques	15	-16	-1	-5	9	-8	-6
KZ Activités financières et d'assurance	-13	-27	-12	-40	-6	38	-60
LZ Activités immobilières	-4	-6	20	-12	20	22	40
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	-92	-53	-35	38	41	81	-20
MB Recherche et développement	-3	1	1	2	2	-3	0
MC autres activités scientifiques et techniques	-39	-6	14	-15	-17	-5	-68
NZ Activités de services administratifs et de soutien	-296	-38	141	-66	46	127	-85
Total services marchands	-1056	-166	184	-185	-16	652	-586
Intérim	-1815	-451	631	-271	366	439	-1101
OZ Administration publique	16	-29	-7	4	-6	1	-21
PZ Education	56	-127	-62	160	-3	52	76
QA Activités pour la santé humaine	5	-59	51	43	53	-4	89
QB Action sociale et hébergement médico-social	59	-123	18	89	11	70	124
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	-100	61	79	-133	29	142	78
SZ autres activités de services	-50	-9	6	-40	30	35	-28
Total services non marchands	-14	-286	447	-239	114	296	318
TOTAL	-3134	-948	1164	-965	352	1844	-1687

A lire sur www.aurm.org

Bilan de l'année 2017, juin 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mai 2019

Bilan de l'année 2019, mai 2020

Bilan au 1^{er} semestre 2020, octobre 2020

Bilan d'une année 2020 hors norme, avril 2021

Document réalisé par

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,
didier.taverne@aurm.org
Octobre 2021

Directrice de la publication : Viviane Bégoc, directrice de l'AURM

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et la référence exacte.